

Amundi Stratégies Actions France

Ce fonds est géré de manière active et est principalement investi dans des organismes de placement collectif (OPC) et des actions d'entreprises françaises. Il vise à surperformer son indice de référence, le SBF 120 (dividendes réinvestis), représentatif du marché des actions françaises, après prise en compte des frais. Le fonds est éligible au PEA.

Amundi Stratégies Actions France n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

1 Les actions françaises au cœur de la stratégie...

- Le fonds cherche à tirer parti du potentiel de performance du marché des actions d'entreprises françaises de tout secteur d'activité et capitalisation boursière¹.
- Pour ce faire, le fonds comprend **au moins 60% de titres français, qui peuvent être** des actions en direct² et/ou des organismes de placement collectif (OPC) investis en actions françaises.

2 ...avec une diversification³ sur la zone euro

- L'équipe de gestion peut également investir dans des **actions de la zone euro**, par le biais de titres en direct et/ou d'OPC.
- Cette diversification³ géographique permet de bénéficier des opportunités de croissance potentielles de différents marchés de la zone euro et vise à réduire les risques liés à l'exposition au seul marché boursier français.

3 Un processus de sélection rigoureux

L'équipe de gestion sélectionne les titres en direct et les OPC selon le processus suivant :

- Titres en direct** : leur sélection repose **sur l'analyse des indicateurs financiers principaux des entreprises** (santé financière, potentiel d'appréciation, etc.) et/ou sur une **approche visant à évaluer leur sensibilité à différents facteurs de risque** (ex : volatilité⁴ du cours de l'action, taille de l'entreprise, etc.)
- OPC** : leur sélection repose sur des **analyses quantitatives et qualitatives approfondies**, incluant des rencontres régulières avec les gérants des OPC, afin d'évaluer leurs stratégies. Les OPC sélectionnés sont ensuite classés en fonction de leur **philosophie d'investissement**. Enfin, l'équipe de gestion décide de la répartition de ces OPC dans le portefeuille en fonction de leur **potentiel de performance et profil de risque** à partir du scénario boursier qu'ils ont élaboré.

En bref

Un portefeuille d'actions françaises...



...comportant des titres en direct et/ou des OPC...



...diversifié³ avec des actions de la zone euro...



...au profil de risque équilibré



Source : Amundi Asset Management à janvier 2025. A titre d'illustration uniquement du processus d'investissement, susceptible d'être modifié. Pour de plus amples informations sur la politique, les objectifs et la stratégie d'investissement du fonds, veuillez consulter le prospectus. La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de celui-ci.

1. **Capitalisation boursière** : valeur totale de toutes les actions en circulation d'une entreprise cotée en bourse.

2. **Titre en direct** : dans ce cas, action individuelle cotée en Bourse dans laquelle un investisseur investit directement (contrairement à un fonds d'investissement).

3. La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes.

4. **Volatilité** : mesure de la rapidité et de l'ampleur des variations du prix d'un actif financier, comme une action ou une obligation, sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le prix peut changer rapidement et de manière significative, ce qui peut être perçu comme risqué.

Amundi: le leader de la gestion d'actifs vous accompagne

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁵, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 200 milliards d'euros d'encours⁶.

Ses six plateformes de gestion internationales⁷, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 700 professionnels dans 35 pays.

Risques

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital. Les autres risques liés au fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de taux
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS)
- Risque juridique
- Risque en matière de durabilité
- Risque lié à l'investissement sur les actions émis par les pays émergents (accessoire)
- Risque lié aux arbitrages (accessoire)
- Risque de liquidité (accessoire)
- Risque de change (accessoire)

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sur [le site Amundi France Particuliers](#)

Avantages

- Un portefeuille visant à tirer parti du potentiel d'appréciation des actions françaises sur le long terme
- Un fonds diversifié⁸ incluant des actions de la zone euro...
- ...afin de bénéficier des opportunités potentielles de différents marchés...
- Une sélection rigoureuse des OPC et des titres en direct

⁵ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023.

⁶ Données Amundi au 30/12/2024.

⁷ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

⁸ La diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes

Caractéristiques principales

CODE ISIN	FR0010093716 – Part C
Forme juridique	FCP de droit français
Affectation des résultats	Capitalisation
Horizon minimum de placement recommandé	5 ans
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la SICAV	23 septembre 2004
Devise de référence	Euro
PASSATION DES ORDRES	
Souscription minimum : 1 ^{ère} / ultérieures	1 millième de part(s) / 1 millième de part(s)
Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative (VL)	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour avant 12h25

Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce fonds, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

Quels sont les risques ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du fonds. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Stratégies Actions France.

Classification SFDR*



Ce fonds reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'[Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique](#) d'Investissement Responsable d'Amundi et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le fonds visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds.**

* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DIC et le prospectus).

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où l'OPC a été autorisé, le cas échéant, à la commercialisation. En tout état de cause, il n'est pas destiné aux citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou à tout ressortissant américain (« U.S. Person »), tel que défini dans le prospectus de l'OPC.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Avant toute souscription d'un OPC, l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Avant de prendre toute décision finale d'investissement, l'investisseur doit prendre connaissance des informations contenues dans le prospectus et le Document d'Informations Clés, disponibles gratuitement auprès du siège de la société de gestion de l'OPC, ou sur www.amundi.fr.

La décision de l'investisseur d'investir dans l'OPC visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de l'OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un OPC.

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

L'OPC présenté dans ce document est géré par Amundi AM, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris.

Date de publication : février 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

